



Les décisions de la DSNA sur la poursuite des deux projets rescapés du feu GT DAT ont été rendues :

- ☀ **le projet *Remote Tower Center* (RTC) de Blagnac est arrêté.** Le contrôle de Tours Val de Loire continuera d'être assuré localement ;
- ☀ **le projet *Quai du Large* est, lui aussi, arrêté.** Les difficultés à effectuer des études de sécurité autour de l'outil par la DSNA et à obtenir un niveau d'assurance logicielle satisfaisante ont eu raison du projet.

Le SNCTA attend de la part de la DSNA un solide retour d'expérience sur le projet RTC dont l'arrêt est consécutif à celui, jamais expliqué, de Saint-Pierre et Miquelon. Dès à présent, il déplore la désorganisation globale du programme, un dialogue social défaillant et plus largement, le manque de prise en compte des besoins des utilisateurs finaux que sont les contrôleurs.

Le SNCTA affiche sa profonde déception au sujet de l'arrêt en phase 1 du projet Quai du Large pour lequel il avait été moteur depuis 2016. Il s'agissait d'utiliser le concept de *remote tower* pour sortir les contrôleurs de Cannes d'une zone grise réglementaire et faciliter la gestion déportée de l'hélistation de Quai du Large... problèmes qui restent donc entiers.

La DSNA va devoir se remettre autour de la table pour apporter au plus vite des solutions simples et opérationnellement viables. Elle ne pourra pas non plus faire l'économie d'une remise en question sur la conduite du projet : comment est-il possible de se rendre compte 4 ans après qu'un marché passé en bonne et due forme avec un industriel mène à une impasse réglementaire ?

Le SNCTA se tient aux côtés des contrôleurs de LFMD pour les soutenir dans toutes les actions de protection qu'ils jugeront utiles de mettre en place pour faire face à un manque d'outil adapté.



À Blagnac, le RTC répondait à des enjeux de rationalisation et à Cannes, le DAT devait permettre de protéger les contrôleurs aériens. Autant d'échecs cuisants pour la DSNA, qui enterrent durablement le *remote tower*. Le SNCTA assure de son soutien tous les personnels qui n'ont pas compté leur énergie dans ces deux programmes.

À Cannes, le SNCTA ne compte pas en rester là : il exige de discuter rapidement avec la DSNA des solutions alternatives pour répondre aux enjeux de responsabilités dans la gestion de l'hélistation du Quai du Large.